

## PROGRAMME DE FORMATION

# Formation pour futurs accompagnateurs d'entreprise et de territoires à l'Economie de la Fonctionnalité et de la Coopération (EFC)

réalisée par le Laboratoire d'Intervention et de Recherche ATEMIS  
dans le cadre du Milieu Innovateur Fonctionnel animé par l'Institut Européen  
de l'Economie de la Fonctionnalité et de la Coopération (IE-EFC)

### ≡ Contexte

Un nombre croissant d'entreprises, grandes ou petites, prennent conscience de manière accrue des limites et des impasses de leur modèle économique. Inscrites, parfois depuis longtemps, dans une logique de performance de type industriel, fondée sur la production croissante de biens et de services standardisés ou quasi-standardisés, ces entreprises (qu'elles soient des exploitations agricoles, des entreprises manufacturières ou des entreprises de service) vivent de manière préoccupante ces limites :

- rapport de force disproportionné de certains acteurs de la chaîne de valeur qui exercent une pression difficilement supportable vers les acteurs en amont ;
- difficultés accrues dans leur rapport aux ressources et aux déchets ;
- érosion des marges face à la nécessité de sophistication des offres par des services supplémentaires sans pouvoir augmenter le prix ;
- salariés décontenancés et démobilisés, voire en souffrance, face à la perte de sens du travail et de sa reconnaissance...

Cette expérience directe de ces limites amène de plus en plus de dirigeants à s'interroger sur la possibilité d'une alternative à leur modèle économique.

Avec l'Economie de la Fonctionnalité et de la Coopération, ils trouvent des réponses porteuses de sens, pragmatiques et convaincantes, pour repenser en profondeur leur dynamique de performance et leur modèle de développement qui leur permettent de dépasser ces limites, de revisiter leurs rapports à leurs clients, à leurs partenaires et à leurs salariés dans une perspective de développement durable.

Parallèlement, un nombre croissant de collectivités territoriales interrogent leur modèle de développement. Elles ont pris la mesure après les actions portées, notamment, dans le cadre des agendas 21 qu'il ne peut pas y avoir de transition écologique et sociale sans changement de modèle économique fondant leur développement.

Elles sont souvent engagées dans des actions relevant :

- de la transition énergétique, notamment dans le cadre des TEPOS (Territoires à Energie Positive) ou des TEPCV (Territoires à Energie Positive et Croissance Verte) ;
- de la réhabilitation des logements et/ou la conception de nouvelles orientations d'aménagement de leur territoire ;
- de la mobilité ;
- de l'accès aux informations, aux connaissances, aux NTIC ;
- du traitement des déchets ;
- d'une alimentation saine et durable ;
- de la préservation de la santé et du développement de sa prévention ;
- ...

Dans ces démarches, elles cherchent à construire des rapports renouvelés aux entreprises. L'Economie de la Fonctionnalité et de la Coopération constitue un cadre de référence qui structure la réflexion et l'action de certaines d'entre elles.

Des projets issus de la société civile émergent également dans la perspective de redynamiser des territoires qui ont connu des profonds bouleversements ces dernières décennies se traduisant notamment, par :

- une désertification de certains villages ruraux ;
- l'abandon d'activités traditionnelles constitutives d'un patrimoine culturel important ;
- la désertification médicale
- une alimentation défailante,
- des conditions de mobilité de plus en plus précaires et onéreuses.

Ces projets s'engagent dans des trajectoires qui se nourrissent de l'expérience de l'EFC notamment sur un plan entrepreneurial.

## ≡ Objectifs

La présente formation vise à développer une montée en compétence concernant les principes, les concepts opérationnels et les méthodologies d'accompagnement, de consultants, de chercheurs, de cadres d'entreprises et de chargés de mission d'organismes d'intermédiation se destinant à accompagner des organisations engagées dans une trajectoire de développement relevant de l'Economie de la Fonctionnalité et de la Coopération.

Forte de l'expérience d'ATEMIS, ancrée dans la recherche, dans l'accompagnement d'entreprises et de territoires (plus d'une centaine depuis 2007) et le débat public, la présente formation va présenter les principes fondateurs de l'Economie de la Fonctionnalité et de la Coopération (dynamique servicielle de performance, ressources immatérielles comme déterminant stratégique du développement, rapport renouvelé aux externalités, transformation du travail et de la gouvernance).

Cette formation va vous permettre d'acquérir une bonne maîtrise du référentiel de l'Economie de la Fonctionnalité et de la Coopération, tant au niveau des concepts, de leurs fondements économiques que des méthodologies d'action et des outils opérationnels en direction des entreprises. Cette formation va vous inciter à mettre en perspective les nouveaux liens de coopération qui peuvent s'instaurer entre les entreprises et les collectivités territoriales.

Elle va permettre de confronter votre expérience associée aux enjeux qui se posent chez vos interlocuteurs, chez vos partenaires ou dans vos organisations, aux principes et méthodologies d'action de l'Economie de la Fonctionnalité et de la Coopération. En ce sens, il s'agit d'un parcours de formation destiné à l'action et ancré dans des retours d'expériences.

Par ailleurs, participer à cette formation, c'est se donner la possibilité de rejoindre une dynamique à la fois régionale, nationale et européenne de l'Economie de la Fonctionnalité et de la Coopération. Ce parcours est en effet organisé en lien avec l'action de l'Institut Européen de l'Economie de la Fonctionnalité et de la Coopération, et celle des Clubs Régionaux existant à ce jour [Club Economie de la Fonctionnalité et Développement Durable (Ile de France) ; Club Noé (Haut de France) ; Club CLEF (Auvergne-Rhône Alpes), Club INNE (Normandie) ; Club Grand Est (se réunissant à Strasbourg) ; Club Préfics (région Centre) ; Club Terre d'EFC (du « triangle d'or » Avignon-Arles-Nîmes) ; Club Terre d'EFC (Occitanie-Est).

### ≡ Public concerné et pré-requis

Cette formation s'adresse à des consultants, des chercheurs, des chargés de mission d'organisme d'intermédiation, des cadres d'entreprise, des cadres de collectivités territoriales, d'élus qui ambitionnent de pouvoir accompagner des projets individuels ou collectifs d'organisations et des projets souhaitant s'engager dans des démarches qui prennent appui sur le référentiel de l'Economie de la Fonctionnalité et de la Coopération.

### ≡ Programme

<p><b>Jour 1</b></p>	<p><b>Présentation d'ensemble de la formation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation d'ATEMIS et de l'IE-EFC</li> <li>• Présentation du cycle et de ses objectifs</li> </ul> <p><b>Critique du modèle économique dominant</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Qu'est-ce qu'un modèle économique ?</li> <li>• Le modèle dominant</li> <li>• Principales impasses et limites du modèle dominant</li> </ul> <p><b>Première présentation de l'Economie de la Fonctionnalité et de la Coopération</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une première définition</li> <li>• Les différents stades de l'EFC</li> <li>• Positionnement des différents modèles économiques émergents</li> </ul>
<p><b>Jour 2</b></p>	<p><b>Le passage d'une économie tirée par l'industrie à une économie tirée par les services</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les mutations structurelles de l'économie</li> <li>• Les spécificités des activités de service</li> <li>• Vers des milieux innovateurs territoriaux et fonctionnels</li> </ul> <p><b>Les cheminements possibles vers l'EFC</b></p> <p><b>L'EFC et les autres modèles émergents :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• EFC : une nouvelle formulation des enjeux sociaux, écologiques et économiques à travers l'approche par les sphères fonctionnelles (Mobilité, préservation de la Santé, Transition Energétique...)</li> <li>• Complémentarités et contradictions avec les autres modèles émergents (économie circulaire, éco-conception, économie collaborative, etc.)</li> <li>• Un nouveau rapport entre les entreprises et le territoire</li> </ul>
<p><b>Jour 3</b></p>	<p><b>Présentation de la démarche d'accompagnement : de l'identification des impasses du modèle actuel à l'esquisse d'une nouvelle offre relevant de l'EFC</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une grille de lecture des principales impasses du modèle actuel</li> <li>• Les ressources à mobiliser pour dépasser ces impasses :             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Les ressources immatérielles comme ressources stratégiques</li> <li>○ Les externalités et le système d'acteurs</li> </ul> </li> <li>• Faire émerger son intuition : le choix d'une nouvelle proposition de valeur (solution intégrée), les sphères fonctionnelles potentielles, le système d'acteurs pertinent</li> </ul>

<b>Jour 4</b>	<p><b>Présentation de la démarche d'accompagnement : Passer d'une logique industrielle à une logique servicielle</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les registres serviciels de la performance</li> <li>• L'évolution du travail et la coopération : la centralité du travail</li> <li>• L'organisation réflexive : les dispositifs de développement des ressources immatérielles ; repenser la question du temps ; le management coopératif</li> </ul> <p><b>L'écosystème coopératif : l'encastrement de la valeur</b></p>
<b>Jour 5/6</b>	<p><b>Présentation de la démarche d'accompagnement : Passer d'une approche gestionnaire au pilotage politique du projet et de son financement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les modèles de revenus et de dépenses : la notion de dépense acceptable et de contribution acceptable</li> <li>• Les nouvelles formes de contractualisation et la notion d'engagement</li> <li>• Le financement des activités et des investissements immatériels</li> <li>• Les dispositifs de pilotage et d'évaluation</li> </ul>
<b>Jour 6/7</b>	<p><b>Présentation de la démarche d'accompagnement : De la gouvernance de l'entreprise par la finance à la gouvernance politique de l'écosystème coopératif</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La remise en cause de la gouvernance par la finance</li> <li>• Le rôle de l'évaluation de la coopération et le pilotage du développement des ressources immatérielles</li> <li>• Les enjeux de répartition des revenus : vers un nouveau contrat social</li> <li>• Vers de nouveaux statuts juridiques, notamment les SCIC</li> </ul> <p><i>(Aide-mémoire : Synthèse des impacts opérationnels du passage à l'EFC)</i></p>
<b>Jour 7/8</b>	<p><b>En quoi l'Economie de la Fonctionnalité et de la Coopération déplace les postures et les métiers des personnes s'engageant dans l'accompagnement de structures ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La posture d'écoute ; la posture de recherche : construire l'enjeu et préciser les points de vue</li> <li>• La place de la doctrine : Formation / Déformation. Vers un nouveau référentiel</li> <li>• Posture défensive / Posture créative : la centralité de la subjectivité dans le travail</li> <li>• Piloter par les objectifs et les résultats ou piloter par le développement des ressources et les évènements</li> </ul> <p><b>Outils, méthodes et dispositifs d'accompagnement des entreprises</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les étapes dans l'accompagnement des entreprises (plus généralement des organisations)</li> <li>• Outils et méthodes d'intervention selon les étapes de l'accompagnement</li> <li>• Les différents dispositifs du milieu innovateur fonctionnel territorial : les écosystèmes coopératifs selon les sphères fonctionnelles / les clubs et le débat public / la place des organismes d'intermédiation...</li> </ul> <p><b>Histoire du concept et spécificités de notre approche de l'Economie de la Fonctionnalité et de la Coopération</b></p>
<b>Jour 8 (fin)</b>	<p><b>Conclusion :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rappel du dispositif institutionnel : l'Institut Européen de l'Economie de la Fonctionnalité et de la Coopération – les Clubs EFC territoriaux – les accompagnateurs</li> <li>• Les liens et modes de coopération entre les membres de l'écosystème EFC</li> </ul> <p><b>Organisation de la coopération</b></p>

## ≡ Dates et Lieu

La durée de la formation est de 56 heures, soit 8 journées de 7 heures. Le calendrier de la formation sur 2019 est le suivant :

- Jour 1 : 23 janvier 2019
- Jour 2 : 12 février 2019
- Jour 3 : 5 mars 2019
- Jour 4 : 3 avril 2019
- Jour 5 : 30 avril 2019
- Jour 6 : 14 mai 2019
- Jour 7 : 4 juin 2019
- Jour 8 : 8 juillet 2019

La formation se tient dans la salle de formation d'**ATEMIS** : 2, rue Fontarabie, 75020 Paris (métro ligne 2, station Alexandre Dumas). Démarrage des travaux à 9h et fin des travaux à 17h.

## ≡ Méthode pédagogique

Chaque séance est organisée en 2 types de temps : des temps réservés à la présentation et à la mise en discussion des concepts, outils et méthodologies relatifs à l'Economie de la Fonctionnalité et de la Coopération, et des temps d'échanges autour de cas apportés par les formateurs ou les participants.

Des supports pédagogiques sont remis aux participants à chaque séance. D'autres supports peuvent être mobilisés (vidéos, paperboard, ...).

## ≡ Suivi et évaluation

Feuilles de présence émargées par les stagiaires ; suivi personnalisé et point d'étape à mi-parcours ; échanges autour de REX (retours d'expérience), intégration à la communauté de pensée et d'action au travers des événements en accès libre : conférences, séminaires, parcours d'intégration...

## ≡ Sanction de la formation

En application de l'article L.6353-1 du code du travail, « le prestataire délivre au stagiaire une attestation mentionnant les objectifs, la nature, la durée de l'action. »

## ≡ Tarif

La contribution financière demandée est de :

- 4 400 EUR HT (5 280 EUR TTC) pour les entreprises et les dispositifs de financement ;
- 2 200 EUR HT (2 640 EUR TTC) pour les inscriptions individuelles.

Ce budget comprend l'inscription au programme de formation, l'accès au matériel pédagogique et les repas du déjeuner. Il exclut les frais de transport et les éventuels frais d'hébergement.

Les modalités de paiement sont les suivantes : il est demandé de verser 25% à l'inscription, 25% à l'issue du jour 3, 25% à l'issue du jour 6, et le solde à la fin de la formation.

**Activité de formation enregistrée sous le numéro 11 75 54049 75 auprès du Préfet de la région Ile De-France ; organisme de formation déclaré référençable par les financeurs de la formation professionnelle continue.**



## ≡ Creative Commons (CC)

La formation s'appuie sur des documents élaborés et écrits par ATEMIS et/ou d'autres membres de l'Institut Européen de l'Economie de la Fonctionnalité et de la Coopération. ATEMIS comme l'ensemble des membres de l'Institut souhaitent que ces documents connaissent une large diffusion.

Mais des conditions d'usage doivent être remplies et respectées selon les principes de l'organisation Creative Commons (CC). Ces documents ne peuvent pas être vendus, leur propriété relevant de la communauté de pensée et d'action dans laquelle l'Institut joue un rôle d'animation.

Ils peuvent être partagés et diffusés selon les conditions suivantes :

### **Partager, réutiliser, diffuser ces documents... pour enrichir une réflexion commune**

Les supports de formation ATEMIS, ainsi que tous les documents provenant d'ATEMIS et de l'IE-EFC, vous sont communiqués selon les principes de l'organisation Creative Commons (CC) et sont mis à disposition selon les termes de la [Licence Creative Commons : Attribution – Pas d'Utilisation Commerciale – Pas de modification 4.0 International](#).

Ces principes ont pour but de rendre accessibles (sans droit d'auteur) ces créations d'ordre intellectuel, de soutenir les échanges les concernant, et de favoriser leur enrichissement sur la base d'une expérience mise en commun.



La licence choisie correspond aux principes suivants :

- Attribution (BY) : autorisation d'usage sous condition de citer ses sources : dans notre cas, citer ATEMIS et IE-EFC.
- Pas d'Utilisation Commerciale (NC) : les documents ne peuvent être vendus en tant que documents. Ils peuvent être reproduits et diffusés tels quels. Ils ne peuvent servir d'appui à des prestations de conseil ou de formation rémunérées, sauf convention particulière avec ATEMIS ou l'Institut.
- Pas de modification (ND) : Aucune modification ne peut être faite sans une autorisation écrite préalable, et sans faire ensuite l'objet d'un retour. L'évolution et / ou la modification des documents reste soumise aux règles concernant la citation des sources.